

03 déc 2022 -08:07

Zakia Khattabi souhaite interdire les exportations belges de pesticides dont l'usage est interdit sur le territoire européen

*En cette journée mondiale sans pesticides, commémorant l'une des plus grandes catastrophes industrielles au monde où une fuite de gaz de pesticide a tué des milliers de personnes à Bhopal (Inde), la Ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi, annonce un projet d'arrêté royal visant une interdiction d'exportation de pesticides interdits d'utilisation en Europe. Le texte avalisé la semaine dernière par la Conférence interministérielle de l'environnement (CIE) est à présent soumis à une demande d'avis de la Commission Européenne et des divers organes d'avis.*

La Belgique fait partie des pays européens qui exportent, hors Union européenne, le plus de produits chimiques interdits dans l'Union européenne en raison de leurs impacts sur la Santé et l'Environnement. En effet, si l'Union européenne interdit la mise sur le marché de ces produits, la production et l'exportation ne sont pas empêchées. C'est ainsi qu'en 2018, l'Union européenne a exporté près de 81 000 tonnes de pesticides hautement nocifs en dehors de ses frontières.

« Cette situation, en plus d'être éthiquement et moralement insupportable, entraîne une discordance de marché avec une concurrence déloyale de pays tiers qui peuvent utiliser certains produits chimiques. Il y a par ailleurs un effet boomerang au détriment du consommateur européen qui retrouve dans son assiette des aliments importés et traités avec ces substances nocives exportées. C'est notamment le cas de l'éthylène oxide, interdit sur le sol européen, et que nous finissons par ingérer dans le sésame que nous importons d'Inde », déclare Zakia Khattabi.

L'arrêté qu'elle présente aujourd'hui intervient en vertu de la compétence de l'Etat fédéral en matière de normes de produits *ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement, de la santé et des travailleurs.*

« Si ces produits sont interdits à l'usage sur le sol européen, il est inconcevable que nous continuions à les exporter en dehors de nos frontières. Ces pesticides dangereux portent une sévère atteinte à la santé humaine (allant de celles et ceux qui les manipulent aux consommateurs, en passant par les agriculteurs...), mais aussi à la santé environnementale (pollution des eaux et des sols, atteinte à la biodiversité...). À l'instar de la France, en interdisant ces exportations, nous pratiquons une politique contre les doubles standards qui s'inscrit résolument dans une dynamique de protection, de justice sociale et environnementale », conclut Zakia Khattabi.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du  
Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Adrien Volant  
Porte-parole  
+32 497 82 39 56  
[adrien.volant@khattabi.fed.be](mailto:adrien.volant@khattabi.fed.be)